



Forma TIS

Formation Technique, Industrielle, Sécurité



PREPARATION INITIALE A L'HABILITATION ELECTRIQUE BS, BE manœuvre

Pour personnel réalisant des opérations
simples d'ordre électrique

But :

Réaliser des interventions simples de remplacement d'appareillages, des raccordements simples et des manœuvres d'ordre électrique.

Personnel concerné :

Personnel devant réaliser hors tension, hors voisinage, des opérations simples sur des installations électriques basse tension (réenclenchements de disjoncteurs, remplacement de fusibles, de lampes, de prises de courant ou d'interrupteurs, raccordements simples,...) : gardiens d'immeubles, agents de maintenance, peintres, menuisiers, plaquistes, chauffagistes...

Objectifs :

Maîtriser par l'analyse les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité

Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique BS, BE.

Programme :

Partie théorique

Notions de base en électricité : Tension, Intensité, Résistance, Puissance

La loi d'ohm

La fonction appareillage et les symboles normalisés

Le schéma des liaisons à la terre TT.

Classes et indices de protection

Les effets du courant électrique au travers du corps humain

Les principaux risques

L'analyse des risques

Comment se protéger du courant électrique

Etude de l'UTE C 18-510 d'après la norme NF C 18-510 :

- Définition de l'habilitation électrique
- Les domaines de tension
- Définitions des opérations
- Les zones de travail basse tension et leurs délimitations (dans un local)
- Manœuvres et vérification d'absence de tension (VAT)
- Les équipements de protection collectifs et individuels
- Les symboles d'habilitation
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Accès dans les locaux haute tension
- Outillages et vérifications
- Documents d'usage

Partie pratique

Réalisation de tâches pratiques liées aux symboles BS et BE

Evaluation de fin de stage théorique et pratique

Remise d'une attestation de fin de stage avec le niveau d'habilitation préconisé.

Durée totale : 2 jours.

Dates : à définir

Coût : voir devis

HT=TTC organisme non assujetti à la TVA.